

MINJEC : LA LUTTE CONTRE LES MIGRATIONS CLANDESTINES S'INTENSIFIE

50 médiateurs communautaires formés aux approches de sensibilisation des jeunes contre ce fléau



Ils sont des milliers de jeunes africains qui perdent leur vie, dans le désert ou dans la mer, en tentant de rejoindre le continent européen. Des nombreux Camerounais de 16 à 35 ans en ont fait la douloureuse expérience. Sur les 100 réfugiés qui atteignent finalement le sol allemand, 90% sont traumatisés, relate Sylvie NANTCHA. La présidente du Réseau des Africains d'Allemagne explique que certains des réfugiés sont marqués à vie du fait des atrocités endurées au cours de leur périple. Pour renforcer ce constat, le ministre Mounouna FOUTSOU fait remarquer qu'il ne se passe pas un jour sans que les médias ne diffusent des informations alarmantes au sujet des migrants en détresse dans les mers et dans les déserts à la recherche des meilleures conditions de vie. Une fois en Allemagne, révèle Sylvie NANTCHA, les migrants ne sont pas au bout de leur peine. Le paradis dont ces derniers ont longtemps revé peut se transformer en cauchemars, surtout lorsque la demande d'asile leur est refusée. Et selon les chiffres, plus de 90% de ces demandes d'asile sont rejetées.

Ce tableau inquiétant a été dressé en ouverture de la session de renforcement des capacités des médiateurs communautaires sur l'approche de lutte préventive contre les migrations irrégulières, conjointement organisée par le Minjec et le Réseau des Africains d'Allemagne. Le ministre de la Jeunesse et de l'Education civique a souligné que cette session de formation de trois jours, du 16 au 18 août 2017, vise à sensibiliser les médiateurs Communautaires sur le phénomène décrié afin de faire d'eux des apôtres de la lutte contre les migrations irrégulières. L'une des ambitions étant d'accroître les compétences des Médiateurs Communautaires en matière de conduite d'étude du milieu, des techniques de collecte d'information, des techniques participatives d'encadrement des groupes et des notions de base de la

communication pour le changement de comportement. De plus, les Médiateurs Communautaires seront initiés à l'administration du Test d'évaluation de la sensibilité migratoire (TESMI).

A la suite de cette session de formation, une phase d'implémentation de la lutte préventive localisée contre les migrations irrégulière sera initiée par le Minjec et se déroulera à travers les CMPJ, tous les projets et programmes de ce département ministériel. L'approche de solution globale proposée pour ce faire est celle de l'information, de l'éducation, de la fixation des jeunes et de la réinsertion des migrants de retour. Auparavant, une stratégie développée à cet effet va permettre d'interroger les facteurs explicatifs des migrations irrégulières en vue d'améliorer les conditions de vie des jeunes.

Au terme de cette session de formation, il est attendu la signature d'un mémorandum d'entente entre le Minjec et le Réseau des Africains d'Allemagne.

Quelle: <http://www.minjec.gov.cm/index.php/fr/actu/303-minjec-la-lutte-contre-les-migrations-clandestines-s-intensifie>